



Rapport annuel 2017- 2018

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2017-2018	1
RAPPORT DES AGENTS DE GRIEF	12
RAPPORTS DES COMITÉS	14
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE	14
COMITÉS PATRONAUX SYNDICAUX	
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	15
SOUS-COMITÉ DU CRT SUR LA TÂCHE	17
COMMISSION DES ÉTUDES	19
COMITÉ SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	21
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ	22
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	24
COMITÉ SOCIAL DU COLLÈGE	25
COMITÉ DE TOPOONYMIE ET DE RECONNAISSANCE	25
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	26
COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉVALUATION ADMINISTRATIVE	27
COMITÉ DES UTILISATEURS DE LA CAFÉTERIA	28
COMITÉ DE LA VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE	32
COMITÉ POUR LE 50 ^E ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	32
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX DES ENSEIGNANT.E.S	33
COMITÉ DE LA RECHERCHE INSTITUTIONNELLE	35
COMITÉ VISIONNAIRE	
COMITÉS SYNDICAUX	
COMITÉ DES STATUTS ET RÈGLEMENTS	36
COMITÉ DES ASSURANCES COLLECTIVES	37
COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION	38
COMITÉ ACTION INTERNATIONALE	38
COMITÉ DES DONS DE SOLIDARITÉ ET APPUIS AUX PROJETS ÉTUDIANTS	39
COMITÉ VIGILANCE	40
COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES	41
COMITÉ DE MOBILISATION	42
COMITÉ DE LA RELÈVE ENSEIGNANTE	43
COMITÉ SOCIAL DU SYNDICAT	43

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2017-2018

Nous avons commencé l'année en pensant rallier l'idéalisme et le pragmatisme à l'intérieur de ce nouvel exécutif. Bien rapidement, nous avons compris que ce dualisme étanche ne tenait pas la route et qu'un savant mélange de ces deux postures, à différentes proportions, servait mieux les intérêts syndicaux ; à tout le moins, correspondait mieux à notre couleur d'exécutif. À vrai dire, heureusement pour nous que nous n'étions pas dogmatiques, car perdre deux membres au sein de cette jeune équipe et en accueillir un autre aurait pu être passablement déstabilisant¹

Le bilan de cette année pourrait commencer ainsi : il y a dans l'air un changement de culture. Reportons-nous à la première lecture de l'année : *Agir ensemble penser la démocratie syndicale* par Christian Nadeau. L'auteur y énonçait une tension entre les intentions du syndicalisme et la façon d'organiser cette force sociale :

Il veut la solidarité et l'égalitarisme mais se pense lui-même de façon verticale, la base appuyant ce que propose le sommet. Pour le dire franchement, le syndicalisme souffre d'un sérieux déficit démocratique auquel il faut remédier s'il espère survivre aux prochaines menaces contre lui. (Nadeau, 2017 : 11)

Dans notre pratique, nous avons tenté de nous rapprocher de ce que *les bases* souhaitaient. Pas de les guider hors de tout doute, mais bien d'en écouter les préoccupations et d'en traduire les aspirations. Prenons un exemple concret pour illustrer cette façon de faire : le budget en trois aspects présenté lors de l'assemblée générale du 11 avril dernier. Après une année de réflexion, d'argumentation, d'avancées, de reculs; nous en sommes arrivés à inclure une baisse des cotisations de 1,85 % à 1,75 % (espérée par une majorité de membres) en ne menaçant pas notre fonds de grève, en bonifiant notre politique des dons et appuis (travail qui a demandé de nombreuses rencontres de ce comité) et en ajoutant un aspect directement inspiré de la ville de Porto Alegre, ville hôte du premier Forum social mondial en 2001, c'est-à-dire un budget participatif. Les trois aspects, comme un tout, proposent une vision de compromis qui se veut un écho à une majorité.

Si l'année précédente s'est terminée avec le souffle des premiers États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) à Québec, tout au long de cette année, nous avons dû répondre par l'action à cette question existentielle soumise à la plénière de mai 2017 : « Comment exister demain, *nous* les amoureuses et amoureux de l'Enseignement supérieur? ». Exister cette année à travers l'outil de la pieuvre de l'économie du savoir[1], à travers les cinq rencontres (une au local, trois au régional et une au national) pour en démystifier les tenants et aboutissants, à travers les différentes réponses données par la ministre de l'Éducation supérieure, Hélène David, Alexandre Cloutier (Parti Québécois), Jean-François Roberge (Coalition Avenir Québec) et Amir Khadir (Québec Solidaire), le 5

¹ Nous tenons à remercier Michel Milot et Patrick Lebonnois pour leur apport à l'exécutif 2017-2018

mai dernier à l'UQÀM[2]. Tour de piste qui nous mènera maintenant jusqu'aux élections d'octobre prochain. Comment s'assurer que l'éducation redevienne véritablement une priorité au Québec? Question ouverte qui pavera certainement la voie à l'année qui vient.

C'est en ayant en tête le travail effectué pour mieux comprendre les ramifications de l'économie du savoir que nous avons poursuivi les travaux de la *Politique institutionnelle de Gestion et d'Évaluation des programmes* (PIGEP) en y ajoutant un devoir à remplir pour la partie patronale : s'entendre avec nous pour mieux baliser certains travaux réalisés *bénévolement* à la Formation continue. Pour être bien honnête, ce sont les membres en conseil syndical qui ont renforcé ce mandat que nous portons avec enthousiasme. Dialogue est ici le maître mot. Pour certains, mieux définir la marche à suivre lors d'évaluation de programme était nécessaire, pour d'autres, il s'agissait de s'assurer que l'autonomie départementale ne soit pas menacée par la mise en application de cette politique. Les membres de l'exécutif ont travaillé à assurer que les cultures locales (disciplines, départements et programmes) soient respectées et qu'il fallait reconnaître le mieux possible tout travail effectué pour l'institution[3].

Nous en arrivons aussi, après une année à l'exécutif, à nous mettre en tête des valeurs qui dictent nos actions : la reconnaissance de soi et de l'Autre (l'altérité). La réalité des professeurEs, le temps de la préparation, de la prestation, de la correction, le temps de l'accompagnement et de l'évaluation. Remettre cet acte de la transmission au cœur de notre travail de tous les jours. Comment mieux faire connaître cet acte délicat? Acte qui s'inscrit au niveau collégial depuis maintenant 50 ans. Reconnaissance de nos retraitéEs, diffusion des textes lus lors de cette célébration. Nous voudrions consolider cette tradition. Ainsi, le mois de janvier sera réservé à l'hommage de nos passeurEs. De l'autre côté du spectre enseignant, inviter les nouveaux professeurEs à comprendre leurs droits et responsabilités. Quarante-deux enseignantEs auront signé leur carte en 2017-2018. Sans oublier de reconnaître les professeurEs dans leur quotidien à travers une vidéo célébrant le cinquantième. Enfin, accorder des conditions de travail à la hauteur de ses responsabilités à notre principale alliée à l'exécutif, notre adjointe administrative.

Reconnaissance de notre travail et de notre statut avec toute la révision du programme de Sciences de la nature. Réflexion constante entre la démocratie représentative et la démocratie directe. Être à l'écoute de tous nos membres. Tenter de les représenter au mieux de notre compréhension des enjeux. Prendre position de façon claire et sobre en faveur du moratoire sur la révision du programme. Appuyer le plan d'action au national, le faire cheminer au local. Relayer la pétition. Soutenir une réécriture qui réaffirmera haut et fort que le DEC de Sciences nature doit être national et ne pas faire les frais de propédeutiques et de cours supplémentaires à l'université. Enseigner au collégial au préuniversitaire a pris tout son sens dans ce dossier chaud.

La reconnaissance de l'altérité se comprend, dans un collège, à travers les différents corps d'emplois et les différentes réalités vécues. Pour illustrer cette préoccupation, notons le débranchement des liens entre Koha et Amazon. Ainsi, lorsque nous avons appris ce lien malsain entre le monde de l'éducation et le marketing Amazon par le biais de la bibliothèque, nous aurions pu, au nom de

l'idéologie, exiger avec fin de non-recevoir le débranchement de ce lien. Cela aurait heurté inutilement les artisans de la bibliothèque qui eux, se sentent parfois bien loin des activités du Collège. La stratégie du dialogue et de la compréhension mutuelle des enjeux, accompagnée d'une résolution ferme de l'AG, a permis le même résultat : le débranchement certes, mais dans un climat respectueux.

Et puis, la fin de l'année syndicale s'est précipitée avec le soutien que nous avons offert aux étudiantEs courageux qui ont su tenir tête à une structure de pouvoir illégitime au sein de l'Association étudiante. L'exécutif a appuyé cette démarche dans la reconquête de leur démocratie étudiante. Un communiqué commun des trois syndicats du Collège viendra boucler cette volonté de rendre manifeste un principe qui nous gouverne, c'est-à-dire la collégialité : « Il importe de valoriser la mission des associations étudiantes en les reconnaissant comme partie prenante de l'écosystème. »[4]

Représentativité, Reconnaissance et Collégialité. Voici nos maîtres mots.

Sur ce, bonne lecture de ce bilan de fin d'année!

L'exécutif syndical 2017-2018



Exécutif de l'automne 2017, photo d'inspiration *Twin Peaks*

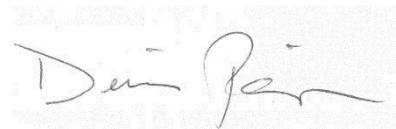
[1] Un immense merci à toute l'équipe d'école et société de la FNEEQ et plus particulièrement à notre collègue Isabelle Pontbriand pour avoir synthétisé les premiers États généraux à travers cette pieuvre : <https://prezi.com/view/Nlbtmk0Tx3FgBcGe6TvGi/>

[2] À noter qu'il y avait aussi autour de la table Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des Cégeps, Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec et Maryse Lassonde, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec.

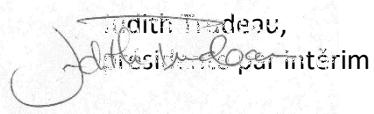
[3] Denis Paquin et Judith Trudeau, «Sortir de l'ombre», *De vive voix 5.04*, 24 nov. 2017.

[4] http://eges.quebec/wp-content/uploads/2018/05/Rapport-du-collectif_EGES-5-mai-2018v3.pdf
p.8

Votre exécutif syndical 2017-2018 :



Denis Paquin,
trésorier



Chantal Pilon,
secrétaire générale



Robin Dick
responsable aux dossiers syndicaux



Aude Lacasse
responsable aux dossiers syndicaux



SERVICE AUX MEMBRES

Faire le suivi des dossiers syndicaux.

- Certains dossiers se poursuivent sur des semaines, des mois, voire des années, il est important d'en assurer le suivi, et ce, particulièrement lorsque des changements se produisent au sein de l'exécutif. Aussi, une des premières tâches annuelles de l'exécutif consiste à se séparer les dossiers en cours en fonction des intérêts, des habiletés et des compétences de chaque membre en poste.

Accompagner les membres lors d'une convocation par la partie patronale.

- Les membres de l'exécutif accompagnent systématiquement les professeurEs qui le désirent lorsqu'ils sont convoquéEs par la partie patronale, et ce, peu importe la raison de la convocation. Les membres de l'exécutif écoutent, prennent des notes, veillent au respect de la convention collective et à la protection des droits des professeurEs convoquéEs. En 2017-18, l'exécutif a accompagné **un peu moins de 40 membres**. L'objet de ces convocations portait, principalement, sur des enjeux de nature pédagogique ou de relation entre le membre et ses collègues. Généralement, une convocation donne lieu à plusieurs rencontres avec la partie patronale.

Faire le suivi des accompagnements de membres.

- Après chaque convocation, un retour est effectué avec les professeurEs qui le désirent. Les notes de chaque accompagnement sont conservées pour référence ultérieure, si nécessaire.
- Lorsque la situation l'exige, les membres de l'exécutif contactent le conseiller syndical de la FNNEQ.

Plaintes de la part des étudiants.

- Au cours de l'année, sur certains dossiers d'accompagnement relativement à des plaintes étudiantes, l'exécutif a constaté un flou de la part de la partie patronale. En effet, il persiste une ambiguïté à savoir si le membre est convoqué en lien avec la « Politique bien-être et civilité au collège » ou le « Règlement sur les conditions de vie au Collège Lionel-Groulx ». De plus, l'exécutif a constaté que la politique ou le règlement, selon le cas, n'était pas toujours appliqué d'une façon rigoureuse, notamment, dans les situations où unE étudiantE aurait déposé une plainte de nature pédagogique. Enfin, l'exécutif a constaté que le processus d'enquête, préalable à la rencontre du membre, était parfois effectué rapidement (sans confrontation des sources). L'exécutif travaille à corriger cette situation avec la partie

patronale, car ces convocations sont toujours une source importante d'anxiété pour les membres.

Accompagner les départements

- L'exécutif cherche à resserrer les liens avec les départements. Au cours de l'année, il a rencontré dix départements afin d'échanger d'une façon informelle sur divers sujets. Cette tournée des départements pourrait se poursuivre au cours de l'année prochaine.
- L'exécutif a aussi accompagné plusieurs départements relativement à la révision et à l'implantation de programmes (Théâtre interprétation, Sciences de la nature et Soins infirmiers). Ce travail a nécessité de multiples rencontres avec les départements, la partie patronale ou les conseillers au sein de la FNEEQ. Plusieurs départements ont aussi reçu de l'aide sporadique sur divers enjeux : rédaction de règles de régie interne, relation difficile avec la partie patronale... Dans le contexte de la rédaction de la PIGEP, l'exécutif a aussi facilité les échanges entre les disciplines de la formation générale concernant la création possible d'une table de concertation.

Renforcer les liens avec les enseignantEs de la formation continue

- Au cours de l'année, l'exécutif a cherché à renforcer ses relations avec les enseignantEs de la formation continue. L'exécutif a, par exemple, rencontré à deux reprises les membres enseignant actuellement dans l'AEC éducation à l'enfance dans le contexte de l'implantation éventuelle d'un DEC. L'exécutif a ainsi été en mesure de répondre à leurs interrogations, mais surtout de porter leurs revendications auprès de la partie patronale.
- En associant l'adoption de la PIGEP à une entente en CRT sur les CFC, le Syndicat a permis d'aborder avec la partie patronale l'enjeu de l'amélioration des conditions de travail des enseignantEs de la formation continue.



Des filles de TEE

Aider les membres à interpréter la convention collective et à comprendre les autres aspects contractuels reliés au travail de professeurE de cégep.

- Une part essentielle du travail des membres de l'exécutif consiste à répondre aux questions ponctuelles des membres relativement à la convention collective : priorité, ancienneté, permanence, charge individuelle (CI), tâche, programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT), congés, assurances collectives, retraite, etc.
- Tout au long de l'année, des informations ont été transmises aux membres relativement aux assurances collectives : présentation d'informations et réponses aux questions lors des dîners d'accueil des nouveaux enseignantEs et en assemblée générale, envoi de courriels et transmission de la publication *Info-assurance* par le biais du *De vive voix* à tous les professeurEs.
- Au cours d'une année scolaire, il y a des moments plus cruciaux où les membres de l'exécutif sont particulièrement sollicités pour assurer la défense des intérêts des membres ou leur transmettre des informations qui nécessitent une interprétation juste de la convention collective ou d'autres documents formels : période d'évaluation administrative des nouveaux professeurEs, répartition, affichage, publication des listes d'ancienneté et de priorité, envoi des attestations de scolarité, présentation de nouveaux plans ou de nouvelles politiques, congés prévus à la convention, remplacement, approche de diverses dates limites (PVRTT, formulaire A, congé sans salaire, formulaire de demande de don, etc.).
- En plus d'accompagner les professeurEs qui le désiraient dans leur processus, progressif ou complet, de retraite, les membres de l'exécutif ont transmis toutes les informations pertinentes reçues ou rendues disponibles au cours de l'année (Guide sur la retraite de la FNÉEQ mis à jour, envoi de messages Colnet, etc.). Les membres de l'exécutif ont aussi fourni des réponses aux questions ponctuelles relatives à la retraite (RREGOP, Régime des rentes du Québec (RRQ), assurances, AREF, etc.). »

ACTION SYNDICALE ET MOBILISATION

Travailler quotidiennement à la préservation ou à l'amélioration de nos conditions d'enseignement.

- Les membres de l'exécutif se sont assurés que les questions ayant un impact sur les conditions d'enseignement soient à l'ordre du jour des instances et des comités pertinents. À titre d'exemple, la direction des études a été lente à soutenir un membre qui demandait de l'aide immédiate pour faire face à un étudiant « perturbateur ». La direction a effectué le processus d'enquête comme s'il s'agissait d'une nouvelle plainte, sans considérer toutes les interventions préalables du membre. Cet enjeu a été abordé en CÉ et en CRT puisque ce sujet soulevait à la fois des enjeux pédagogiques et des enjeux relatifs aux conditions de travail. Les membres de l'exécutif ont aussi interpellé directement les membres de la direction sur ce sujet.
- L'exécutif a effectué des interventions et a assuré le suivi de plusieurs dossiers relatifs à nos conditions d'enseignement : modifications au RREC dès l'été 2017 (passage facilité pour les étudiantEs inscritEs à une AEC, et réflexion sur la nature de la gratuité scolaire dans ce contexte), réappropriation de l'esprit et de la lettre des plans de travail pour les départements, circonscription des maux de l'éducation supérieure en trois grands pans de l'économie du savoir : le mal financement, la marchandisation et la gouvernance (ÉGES), dénonciation de la présence du lien commercial (Amazon) dans le moteur de recherche de la bibliothèque, demande de clarifications quant à l'enregistrement des cours (mesures du SAIDE) vs enregistrements à l'insu des professeurEs, accompagnement de tous les professeurEs concernéEs par la révision du programme de Sciences de la nature, réaffirmation, à l'aide de cette révision, *qu'un DEC c'est un DEC*, partout au Québec.

Travailler à l'établissement d'un climat de travail sain et visant la reconnaissance du travail des professeurEs

- Le 5 octobre, pour la journée mondiale des enseignantEs, un texte : « De griefs et de fleurs coupées » fut envoyé à tous et toutes. La semaine des EnseignantEs, du 5 au 9 février, fut soulignée par les Relations Humaines à travers une pause-reconnaissance. Si nous saluons cette initiative, il faudrait trouver une plage horaire plus conviviale pour rejoindre le plus d'enseignantEs possibles lors d'une prochaine édition. Un texte a été lu et produit par l'exécutif lors de cette occasion: « Reconnaissance » (De vive voix 5.07, 19 février 2018).
- L'exécutif et le comité de mobilisation cherchent à mieux faire comprendre notre réalité professionnelle et à faire reconnaître le travail des professeurEs. Lors de la CÉ du 31 mai, la vidéo « Une journée dans la vie de Lionel » fut présentée. Le comité mobilisation va poursuivre ce travail en 2018-2019.

Travailler avec les différents comités syndicaux.

- Une jeune équipe doit trouver ses repères. Comprendre la mécanique et prendre appui avec les différents comités sera un défi mieux assumé l'an prochain. Ceci dit, il y a des comités bien rodés qui fournissent une expertise précieuse.
- À plusieurs reprises, l'exécutif a perçu une tension entre le besoin d'autonomie des comités ainsi que le respect du travail des élus et la nécessité de rendre des comptes à l'assemblée générale. Défi aussi pour l'an prochain.
- Depuis la session d'automne, le dîner est généralement offert par le syndicat lorsqu'un comité doit siéger sur l'heure du dîner. Il s'agit de reconnaître, bien modestement, le travail des déléguéEs syndicaux et des représentantEs élus sur des instances ou des comités.
- Au cours de l'année, nous avons rappelé aux membres élus sur des comités qu'ils pouvaient, à tout moment, envoyer des textes pour publication dans le *De vive voix* ou soumettre des questions ou compte-rendus en assemblée générale.

Participer aux instances de la FNEEQ, de la CSN et du Conseil Central des Syndicats Nationaux des Laurentides – CSN.

Ont participé à l'une ou l'autre des instances :

- Conseil fédéral (2 rencontres) : Patrick Lebonnois, Michel Milot, Denis Paquin et Judith Trudeau.
- Regroupement cégep (8 rencontres totalisant 16 journées) : Patrick Lebonnois, Judith Trudeau, Denis Paquin, Chantal Pilon, Michel Milot, Claudie Bonenfant, Stéphan Gibeault.
- Formations FNEEQ (7 formations) : Robin Dick, Aude Lacasse, Patrick Lebonnois, Denis Paquin, Chantal Pilon, Judith Trudeau, Charles Jutras, Doris Léonard et Claudia Chartier.
- Rencontre nationale pour le programme de Sciences de la nature (1 rencontre) : Marie-Élisabeth Sicard et Judith Trudeau.
- Réunion des syndicats adhérant à la police d'assurance 1008-1010 (1 rencontre) : Denis Paquin.
- Comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR) (1 rencontre) : Denis Paquin.
- Santé sécurité du travail (2 événements) : Robin Dick.
- 1 kiosque et 1 formation Fondaction : Denis Paquin.
- Assemblée générale du Conseil Central des Syndicats Nationaux des Laurentides (CCSNL) (1 rencontre) : Judith Trudeau.

- 2^e édition - États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) (5 rencontres) : Robin Dick, Chantal Pilon, Denis Paquin, Isabelle Pontbriand, Judith Trudeau.
- 32^e Congrès FNEEQ : Robin Dick, Denis Paquin, Isabelle Pontbriand et Judith Trudeau.



CCSNL et préparation des ÉGES à St-Jérôme

RELEVE ET PRECARITE

Accueillir les nouveaux professeurEs et les inviter à adhérer au SEECLG.

- 42 enseignantEs ont signé leur carte de membre en 2017-2018.
- Promouvoir la participation des nouveaux professeurEs à la vie syndicale.
- Les nouveaux professeurEs ont été interpelléEs par le biais d'une lettre de bienvenue, d'une invitation à passer au local syndical pour signer leur carte de membre et d'une invitation aux rencontres d'accueil. Un message a aussi été envoyé aux déléguéEs syndicaux pour les inviter à accompagner les nouveaux professeurEs de leur département aux dîners d'accueil.
- 2 rencontres ont été organisées (automne-hiver) pour accueillir les nouveaux professeurEs. Présentation des principales règles à connaître, éléments incontournables, regards sur les départements + power point sur ce que tout professeur syndiqué devrait savoir.
- S'assurer du respect des modalités d'application de l'évaluation administrative.

INFORMATION ET MOBILISATION

Assurer la diffusion de l'information aux membres via le *De vive voix*, le site Web, la messagerie du collège, les médias sociaux et tout autre médium jugé pertinent.

Nous nous sommes faits un devoir à l'exécutif de produire un *De Vive voix* par mois, généralement diffusé une semaine avant les Assemblées générales. Une des nouveautés de cette année fut d'aller à la rencontre des professeurEs dans le but de mieux les connaître et de mieux les représenter. Aller les voir dans leur réalité et la traduire avec plus d'acuité. En période hors négo, nous avons cette

possibilité de prendre le temps de retrouver *notre monde*. Ainsi, ces entretiens au nombre de 6 se déclinent comme suit:

1. Entretien avec **Line Cliche** et **Noémie Cliche**, respectivement professeure en Histoire et en Géographie. « L'art de la transmission : de mère en fille », *De vive voix 5.02*, 20 sept. 2017.
2. Entretien avec **Kathleen Chevalier**, professeure en Logistique du transport, « On n'est pas des enseignants nous autres en Technique! », *De vive voix 5.03*, 18 octobre 2017.
3. Entretien avec **Gabrielle Comptois, France Desforges, Karine Gibeault, Kimberly Naugler et Marie Martel** toutes professeures à l'AEC en Techniques de l'éducation à l'enfance. « Sortir de l'ombre », *De vive voix 5.04*, 24 novembre 2017.
4. Entretien avec **Vincent Duhaime**, professeur en Histoire et responsable de l'exposition: Fragments de mémoire. « Des voix en nos murs », *De vive voix 5.07*, 19 février 2018.
5. Entretien avec **Julie Laganière**, professeure en Techniques administratives. « Good Bye Lénine », *De vive voix 5.08*, 19 mars 2018.
6. (à venir au moment d'écrire ces lignes) Entretien avec **Jonathan Bernard, Mirianne Dussault-Brodeur, Bruno Marcotte et Frédéric Morier**, professeurEs en Sciences politiques. « L'année politique en quatre temps », *De vive voix 5.11*, 6 juin 2018.

Un immense merci à toutes ces voix.

Des auteurEs ont aussi pris la peine de prendre la plume, d'envoyer des photos, de nous partager un moment de lutte, une inquiétude, une revendication, un hommage... Merci à nos auteurEs:

Philippe Bélanger-Roy, Marilyn Brault, Robert Bernier, Stéphane Chalifour, Julie Charron, Claudia Chartier, Sonia De Bénédictis, Éric Demers, Élise Desgreniers, Daniel Desroches, Robin Dick, Guy Ferland, Étienne Gendron, Aude Lacasse, Doris Léonard, Denis Paquin, Chantal Pilon, Sylvie Plante, Isabelle Pontbriand, Audrey Samson, Marie-Élisabeth Sicard, Claudine Vachon et Ian de Valicourt.



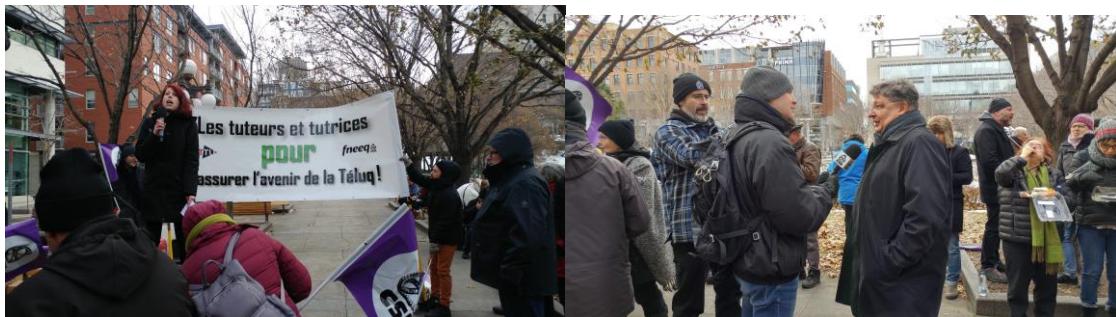
Merci à Daniel Desroches pour son article engagé sur comment mener une lutte pacifique (DVV 5.01) et à Kathleen Chevalier pour sa franchise dans l'article: « On n'est pas des enseignants nous autres en Technique! » (DVV 5.03).

De façon plus formelle, le bilan en termes d'information se traduit par :

- La production et la diffusion du journal syndical *De vive voix*. 11 numéros ont été publiés cette année.
- La mise à jour du site internet du SEECLG.
- L'alimentation de la page Facebook officielle du SEECLG. Celle-ci est suivie par 279 personnes. Notons que cette année fut animée par la pieuvre de l'économie du savoir, les nombreuses rencontres liées aux États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES), l'élection de Michel Milot au poste de coordonnateur du regroupement Cégep (Bravo camarade!) et des pétitions à signer.
- Le suivi des intérêts des membres via le groupe Facebook du SEECLG. Celui-ci compte 217 membres. Merci aux membres qui maintiennent actifs ce lieu de partage et de discussion.

Favoriser la participation des membres aux campagnes de la FNEEQ, de la CSN et du Conseil Central des Syndicats Nationaux des Laurentides (CCSNL) dans un objectif de mobilisation.

- Les différentes publications de la FNEEQ (Infolettre et chroniques du comité école et société) ont été relayées aux membres.
- Appui aux employéEs du casino de Mont-Tremblant dans l'accession à des conditions de travail décentes.
- Appui aux tutrices et tuteurs de la TÉLUQ dans leur lutte contre la sous-traitance.
- Appui aux employéEs de la résidence Soleil (centre hospitalier privé) à Sherbrooke qui ont voté une grève illimitée car sans contrat de travail depuis le 1er décembre 2015.

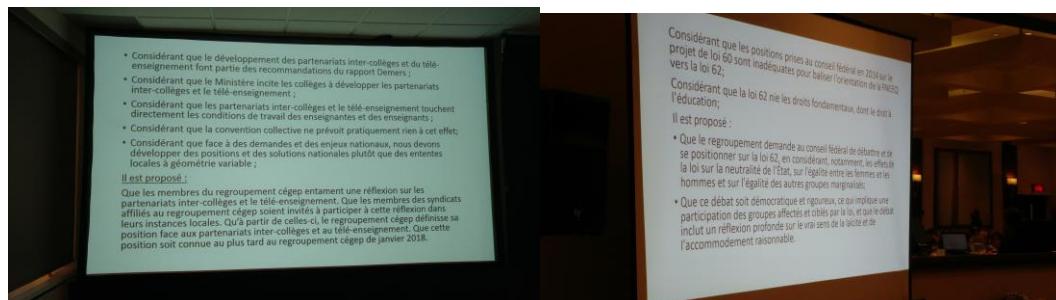


Appui aux tutrices et tuteurs de la TÉLUQ en compagnie de Jean Murdock, président de la FNEEQ.

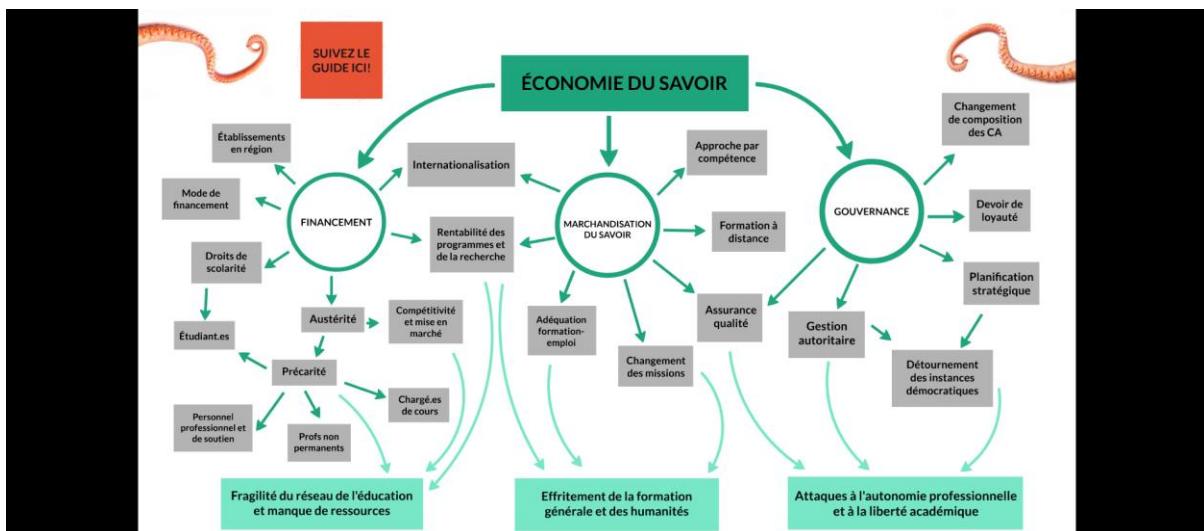
Favoriser des espaces de discussions syndicales et politiques sur les grands enjeux sociaux, notamment sur ceux qui touchent l'éducation.

- ÉGES (Voir le bilan du comité de mobilisation et les DVV pour saisir l'évolution de ce dossier au local, au régional et au national)
- Reconnaissance du travail de Julie Audet sur les modifications à apporter à la formule de financement des Cégeps (FABES) et réflexion sur les difficultés des Cégeps en région.
- Réflexion large sur l'offre de formation dans le réseau collégial et appel à la vigilance contre la concurrence intercollèges.

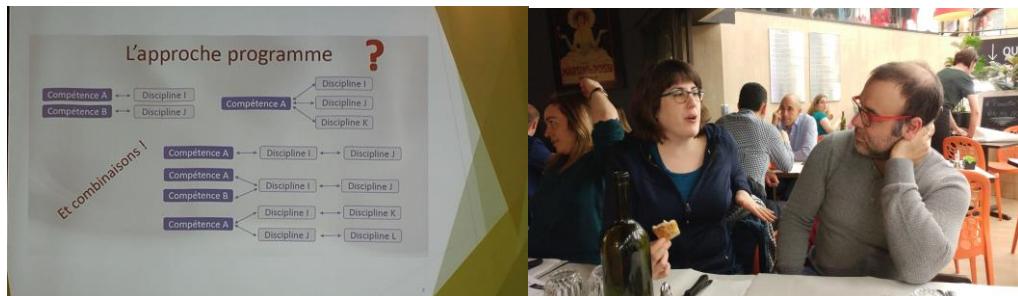
- Appuis et contribution à la réflexion amorcée par les Syndicats de St-Jérôme et de l'Abitibi-Témiscamingue sur les partenariats inter-établissements et le télenseignement (à poursuivre l'an prochain).
- Dénonciation au conseil fédéral (décembre 2017) et au Congrès de la FNEEQ (mai 2018) de l'application de certaines dispositions de la loi 62, loi sur la neutralité religieuse de l'État. (Réflexion amorcée principalement par le collège Dawson).
- Plan d'action FNEEQ (Sciences de la nature) + Déclaration commune + pétition. (Voir l'évolution de ce dossier dans les DVV).



Réflexion sur les partenariats inter-établissements et la loi 62



Pieuve de l'économie du savoir



Réflexion sur la révision du programme de Sciences de la nature

Dégager les espaces nécessaires pour réfléchir à l'action syndicale et la stimuler.

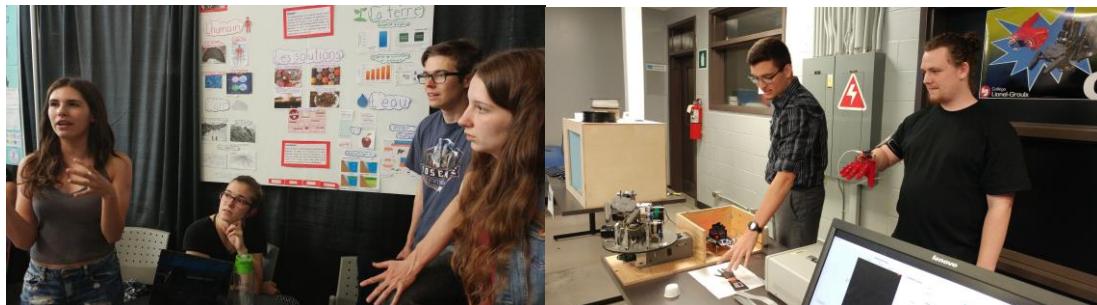
- « En plus de nos réunions d'exécutif hebdomadaires (essentielles pour assurer un suivi des dossiers), nous avons vu cette année à la tenue de 9 assemblées générales, 1 assemblée générale extraordinaire, 1 conseil syndical et une assemblée générale annuelle. »

Favoriser la participation des membres à des activités locales.

- Appui au collectif main rouge
- Appui à la manifestation contre la haine et le racisme
- Promouvoir l'événement : La grande Transition (réfléchir le post-capitalisme)

Reconnaissance de nos pairs

- Achat de la toile « photo de profil » par l'artiste Anne-Sao Leclerc, finissante du programme d'Arts visuels.
- Reconnaître le travail de nos pairs par la visite des projets étudiants en Arts visuels, en Techniques de Génie électrique, en Sciences Lettres et Arts, en Sciences de la nature et en Techniques de production horticole et de l'environnement. (On poursuit l'an prochain!)
- Saluer le retour de nos collègues à la cafétéria.



Projets en Sciences de la nature et en Techniques de Génie électrique.

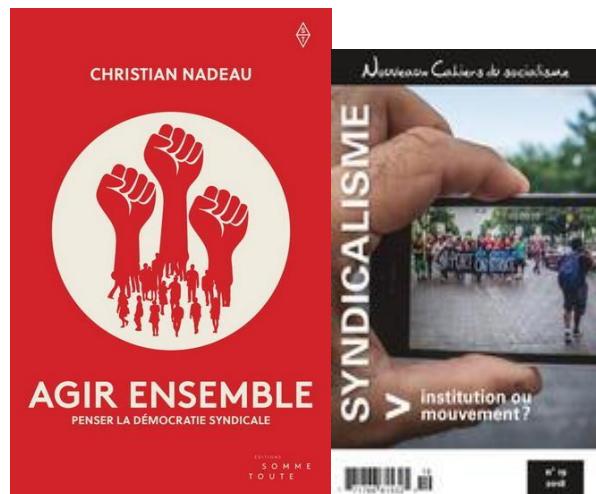
Poursuivre l'amélioration de la gestion de la documentation du Syndicat.

- Le travail de mise à jour des dossiers physiques des enseignantEs et des documents syndicaux s'est poursuivi cette année. Il a aussi été possible d'épurer le local syndical en archivant certains documents et en détruisant les documents qui n'étaient plus pertinents. (Ce travail se poursuivra l'an prochain.)

- Dans cet esprit, l'exécutif a entrepris de réaménager complètement le local syndical de façon à favoriser la vie syndicale. Il s'agissait, d'une part, de tenir compte des besoins actuels de l'exécutif qui compte 6 membres, alors que local ne comprend que 5 bureaux. Il s'agissait aussi d'aménager une salle de réunion plus vaste, pouvant soutenir le travail de l'exécutif, mais aussi des différents comités. Enfin, il s'agissait d'aménager un espace favorable aux échanges informels entre les membres (évidemment, en dégustant un bon café!). Les travaux devraient être effectués au cours de l'été.

Acheter du matériel de référence (essais ou dossiers spéciaux portant sur le syndicalisme ou ses intérêts).

- DE GAULEJAC, Vincent, *La société malade de gestion, idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris, Points, 2014, 368p.
- NADEAU, Christian, *Agir ensemble, penser la démocratie syndicale*, Montréal, Les éditions Somme Toute, 2017, 88 p.
- TREMBLAY, Joëlle, *L'inéducation, l'industrialisation du système d'éducation au Québec*, Montréal, Somme toute, 2017, 96 p.
- *Petit guide de survie des chômeurs et chômeuses 2018*
- Les Cahiers de l'IRIS.
- Le journal mensuel *L'Aut'journal*.
- Les *Nouveaux cahiers du socialisme*.
- Abonnement au journal *Le Devoir*.





RAPPORT DE L'AGENTE DE GRIEF

Par Chantal Pilon

La procédure de grief est une disposition prévue à l'article 9-1.00 de la convention collective. Trois types de griefs sont encadrés par la convention collective : individuel, de groupe ou syndical. Un grief doit être déposé dans les 30 jours ouvrables suivant la connaissance du fait, à moins qu'il s'agisse de harcèlement, auquel cas le délai est de 90 jours ouvrables.

Les griefs individuels ou de groupe portent sur un litige qui met en péril les droits d'une personne ou d'un groupe restreint de personnes. Nos membres sont alors directement impliqués dans la procédure (ils signent le formulaire).

Le grief syndical porte généralement sur une divergence d'interprétation de la convention collective qui peut avoir des impacts sur un grand nombre de membres ou qui s'échelonnent dans le temps.

Le dépôt d'un grief ne conduit pas toujours à l'arbitrage. En fait, le plus souvent, on arrive à les régler localement par des pourparlers informels ou par des ententes négociées en CRT. Mais que le grief soit individuel, de groupe ou syndical, la décision de l'inscrire au rôle d'arbitrage appartient toujours à l'exécutif qui prend sa décision en fonction de la preuve, de la jurisprudence, et surtout de l'éclairage des conseillers juridiques de la FNEEQ.

Au cours de l'année 2017-2018, cinq griefs individuels ont été déposés. Deux ont été réglés. Deux autres peuvent être qualifiés de « préventifs » puisqu'il s'agit de griefs sur des avis disciplinaires qui seront vraisemblablement retirés du dossier après une année (art.5-18.06). Un dernier grief individuel demeure actif et fait l'objet de démarches sérieuses impliquant toutes les parties concernées.

Deux griefs syndicaux ont été déposés. L'un portait sur une ouverture de poste, l'autre portait sur la salle Esther Gilbert (l'espace leadership à la Caisse populaire). Les deux ont été réglés; un parce que le poste a été ouvert, et l'autre parce qu'il a fait l'objet d'une entente.

Le grief, déposé en juin 2016, portant sur la pondération de la production finale d'intégration (inscrite dans les plans-cadres) fait encore l'objet de pourparlers. On tente d'arriver à un libellé qui respecterait à la fois l'autonomie départementale et l'article 3.1 b) iii de la PIEA qui prévoit que les évaluations doivent être comparables lorsqu'un même cours est donné par plus d'une enseignante ou d'un enseignant au cours d'une même session.

Plusieurs autres griefs ont été déposés au cours des ans sans jamais avoir été fixés au rôle d'arbitrage. Un des chantiers importants de cette fin de session et de l'année prochaine sera de faire de l'ordre dans ces vieux griefs qui n'ont souvent plus d'objet.

Il faut noter que depuis la convention 2015-2020, l'article 9-2.00 impose un délai de péremption de sept ans.



RAPPORTS DES COMITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

Par Vincent Duhaime

Le C.A. a tenu cinq réunions régulières dirigées par son nouveau président, Samuel Bergeron, élu à ce poste le 20 juin, et deux réunions extraordinaires consacrées à l'attribution de contrats, l'un au Projet Sol pour l'administration de la cafétéria, l'autre pour la démolition de l'aréna. Notre collègue Judith Trudeau est venue assister à plusieurs rencontres régulières.

Le dossier de l'aréna est l'un de ceux qui ont le plus retenu l'attention. À deux reprises, une délégation de professeurs menée par notre collègue Yovan Morin est venue interpeller le C.A. lors de la période « Parole au public ». Le 26 septembre, ils ont demandé aux administrateurs de prendre le leadership afin que le Collège reconstruise son aréna, soulignant les impacts négatifs de la perte de ce plateau sportif. Le président a expliqué qu'un tel projet s'écartait de la mission première du Collège, que l'analyse des tenants et aboutissants a été faite avec rigueur et que la communauté collégiale a convenu, lors de consultations passées, de concentrer ses ressources financières à la rénovation de la bibliothèque. En février, la délégation menée par M. Morin a fait une seconde intervention pour connaître les développements dans le dossier et proposer de reporter la démolition. Le président a expliqué que le Collège allait suivre les recommandations d'experts et procéder à la démolition cet été, et que la Ville de Sainte-Thérèse a manifesté son intérêt à rebâtir un aréna.

Enfin, l'année a aussi été marquée par le renouvellement du mandat de notre Directeur général. Un comité formé de quatre administrateurs a évalué le premier mandat de Michel-Louis Beauchamp et recommandé son renouvellement, ce qui fut fait le 5 novembre. Plusieurs administrateurs ont tenu à souligner le bon travail effectué par M. Beauchamp.

Comités patronaux syndicaux

COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

Par Aude Lacasse et les enseignantEs siégeant au CRT

Tel que défini à l'article 4-3.00 de la convention collective 2015-2020, le comité des relations du travail (CRT) est un comité permanent regroupant les parties patronale et syndicale. Il permet de discuter et de rechercher une entente sur toute question relative à l'application et à l'interprétation de la convention collective et aux conditions de travail.

Les représentants de la partie syndicale, au nombre de sept (7), étaient: Hélène Jacques (français), Charles Jutras (philosophie), Aude Lacasse (science économique), Patrick Lebonnois (science économique (A17)), Doris Léonard (mathématiques), Geneviève Plourde (santé animale) et Hélène Normandeau (éducation physique). Aude Lacasse agissait à titre de présidente du CRT pour toutes les rencontres.

Bien qu'elle ait droit aussi à sept (7) représentants, la partie patronale n'en a nommé que quatre (4) cette année. Les représentants patronaux furent Katia Tanguay (coordonnatrice aux Relations humaines et secrétaire du CRT), Yves McNicoll (directeur adjoint des études (A17)), Éric St-Jean (directeur adjoint des études (H18)), Alain Girard (directeur adjoint des études et responsable de l'organisation scolaire) et de Marc-André Benoît (gestionnaire administratif à la Direction des études et responsable à la tâche des enseignantes et des enseignants).

Le CRT s'est réuni à **huit** reprises en 2017-2018, sans compter sa participation à une réunion préparatoire au projet de répartition 2018-2019 du sous-comité tâche.

Voici en vrac les principaux sujets traités cette année:

- Opérations liées à la tâche enseignante: évaluation des impacts de l'évolution des effectifs étudiants, bilan d'utilisation des ressources 2016-2017, état d'utilisation des ressources automne 2017, révision du projet d'allocation hiver 2018, état d'utilisation des ressources 2017-2018, projet de répartition des ressources 2018-2019, vérifications des recommandations d'engagements, ouverture de postes, mises en disponibilité;
- Demandes de congés sans traitement non prévus à la convention;
- Détermination de la période des vacances. À noter qu'à compter de l'année 2018-2019, la date de début des vacances sera beaucoup plus près de la date prévue à la convention qui est le 15 juin. La correction se fera dans le cadre d'une année de 27 paies.

- Discussion en lien sur la gestion des étudiants difficiles en classe. La partie syndicale a fait remarquer que la gestion des plaintes n'était pas uniforme d'un directeur adjoint aux études à l'autre. Les enseignants souhaiteraient obtenir la procédure d'intervention de la direction des études ainsi que d'avoir une meilleure collaboration dans la gestion desdites plaintes. Suite à la discussion, la partie syndicale a proposé que ce sujet soit traité dans d'autres instances, telle que la commission des études.
- Discussions sur les ressources EBP/EESH: après les deux premières sessions d'implantation des projets en lien avec les ressources EBP, la partie patronale est arrivée à la conclusion que ce ne sont pas tous les projets qui atteignent les objectifs. Dans ce contexte, la partie patronale a cherché à remettre en question le mode de répartition de ces ressources. La partie syndicale a rappelé qu'une entente avait été conclue à la session hiver 2017 et que la partie patronale devait la respecter. Il a été convenu que la direction des études rencontrerait les départements pour faire un suivi de leur projet. La direction des études n'exclut pas de retirer les ressources, aux départements dont les projets ne respectent pas les objectifs, lors de l'ajustement des tâches (novembre) pour la session H-19
- Création d'un comité de travail paritaire afin de discuter de sujets qui touchent la formation continue. Le comité a comme mandat de discuter notamment des CFC (charges à la formation continue, en lien avec l'annexe I-1), de l'utilisation des sommes non utilisées et la participation d'enseignants du régulier requise pour les travaux en lien avec les AEC (PIGEP).
- Création d'un comité de travail paritaire afin de déterminer des balises entourant le scindage des tâches de remplacements qui sont de durée indéterminée. Deux rencontres ont eu lieu et un document contenant les règles de gestion pour le fractionnement des remplacements à durée indéterminée a été élaboré conjointement entre la partie patronale et la partie syndicale. Les parties ont également convenu qu'il n'y aurait plus d'affichage des charges disponibles. Ces nouvelles règles ont commencé à être appliquées lors de la répartition de la tâche pour l'automne 2018. Elles feront l'objet d'une période d'essai pour l'année 2018-2019 et si les parties sont satisfaites à la fin de cette période, le document fera l'objet d'une entente formelle s'appliquant jusqu'à la fin de la présente convention collective.
- Demande d'échange intercollégial
- Discussion en lien avec la hauteur de la libération syndicale. La partie patronale a accepté d'inclure aux règles de répartition le libellé suivant: « Que la libération syndicale provenant de l'enveloppe E (la masse) corresponde en équivalents temps complets à 1% du nombre des ETC financés annuellement au volet 1. Toutefois, sous recommandation de la partie syndicale du CRT et de l'assemblée générale, la libération syndicale pourrait être inférieure à 1%, pour autant qu'elle demeure égale ou supérieure à 0,8%. »
- Renouvellement de l'entente des sous-disciplines en musique.

- Renouvellement de l'entente sur les cours multidisciplinaires.
- Renouvellement de l'entente sur les dates de dépôt des demandes de PVRTT.
- Discussions autour des opérations liées à la tâche et dépôt d'un calendrier.
- Poursuite des discussions entamées à l'année 2017-2018 sur les déficits de ETC structurels dans la répartition de la tâche. Des travaux ont été entamés dans ce sens auprès de certains départements. À la fin de l'année 2017-2018, le surplus de ETC a été complètement utilisé, il ne reste plus que la réserve de 3 ETC que les parties ont convenu de garder.
- Discussions autour des groupes de 40 étudiants en français et philosophie. Certaines questions ont été soulevées en lien avec leur mode de financement. Le CRT a convenu de mettre ce sujet à son plan de travail de l'année prochaine. L'objectif sera de mieux définir dans les règles de répartition du volet 1 le mode de financement de ces groupes.
- Les parties ont convenu de laisser davantage de traces de leurs discussions dans les procès-verbaux des CRT.

Et quoi de mieux que de terminer en vous disant que nous attendons toujours une réponse pour le point suivant:

- Imputation des congés de maladie et de suppléances à la masse, ainsi que l'utilisation des coûts de convention qui y sont liés.

Ajout proposé lors de l'AGA : « La répartition des ressources pour les nombreuses PES devra être discutée l'an prochain. »

SOUS-COMITÉ DU CRT SUR LA TÂCHE

Par Aude Lacasse

Cette année le comité tâche était composé de Charles Jutras, Aude Lacasse et Doris Léonard pour la partie syndicale et Katia Tanguay, Alain Girard et Marc-André Benoit pour la partie patronale. Contrairement aux années précédentes, le comité s'est rencontré à très peu de reprises (3) en 2017-2018.

Rappelons que l'objectif de ce comité est de faciliter et d'accélérer le travail fait en CRT lors du moment de la répartition de la tâche (automne/hiver), en plus d'être en appui au CRT.

De façon exceptionnelle cette année, les sujets qui auraient pu mobiliser le sous-comité, soit la création de charges à la formation continue et le scindage des tâches avant le début des sessions, ont fait l'objet de création de comités de travail à l'extérieur du CRT et de son sous-comité. Ces deux sujets nécessitant l'expertise de personnes autant du côté syndical que patronal qui ne siègent pas au CRT.

Pour le dossier de la création de charges à la formation continue, nous souhaitions de part et d'autre pouvoir discuter avec le directeur de la formation continue (Michel Simard), la coordonnatrice de la formation continue (Isabelle Martineau) et un enseignant connaissant bien l'enseignement à la formation continue (Kathleen Chevalier). Se sont ajoutés à ces trois personnes, Philippe Nasr (Directeur des études), Katia Tanguay (coordonnatrice aux Relations humaines) et Aude Lacasse (représentante syndicale). Ce comité s'est rencontré à **trois** reprises, notons qu'au moment d'écrire ces lignes, peu d'avancées ont été faites sur le sujet.

Au sujet du scindage de tâches en début de session, le comité était composé de Katia Tanguay, Isabelle Caya, France Belisle, Marc-André Benoit pour la partie patronale et de Aude Lacasse et Claudia Chartier pour la partie syndicale. Le comité s'est rencontré à trois reprises afin d'élaborer un document comportant les règles de fractionnement des tâches en début de session. À noter que les membres du CRT ont été consultés à chacune des étapes.

COMMISSION DES ÉTUDES

Par Patrice Roy et Denis Paquin

Ce qui suit vise à décrire brièvement les travaux de la commission des études pour les sessions A2017 et H2018 :

- au moment d'écrire ces lignes, la commission des études s'est réunie huit fois (réunions #187 à #194 inclusivement) parmi celles-ci, la #188 fut une commission des études extraordinaire, et a porté sur la formation d'un comité en vue de formuler un avis sur le renouvellement du mandat du Directeur général.

M. Philippe Nasr a présidé chacune des rencontres de la commission des études pour l'année scolaire 2017-2018, Robin Dick en fut le secrétaire et Patrice Roy, le vice-président.

La commission des études avait encore une fois cette année un plan de travail ambitieux. Outre le calendrier, qui demande une attention particulière année après année (surtout lorsque la météo complique l'accès au Collège), les principaux sujets cette année furent :

- la modification de la cohérence de plusieurs programmes :
 - DEC 420.A0 Techniques de l'informatique
 - DEC 561.C0 Interprétation théâtrale
 - DEC 700.B0 Histoire et civilisation
 - AEC NRC.0Q Gréage de spectacle
 - DEC Musique volet classique (501.A0)
- des rapports liés au cycle de vie de programmes :
 - le bilan d'implantation du DEC 152.B0 Gestion et technologies d'entreprise agricole
- la formation de comités qui se sont penchés sur diverses questions, incluant :

- les questions pédagogiques spécifiques (absences aux cours, double critère de réussite, gestion des étudiants perturbateurs, enregistrement des cours en lien avec le SAIDE étaient au menu)
- la révision du Règlement de la Commission des études
- la conception d'une politique institutionnelle de gestion et d'évaluation de programme (PIGEP)
- le processus de gestion de l'offre de cours complémentaires,
- la réussite,
- le calendrier scolaire,
- le jury des prix d'excellence en pédagogie.

Il était prévu d'accueillir une modification de cohérence du programme DEC 700.A0 Sciences, lettres et arts, mais ce fut remis à plus tard, probablement durant l'année 2018-2019. Il était aussi prévu d'accueillir le bilan d'implantation du DEC 500.A0 Arts, lettres et communication, mais ce sera aussi remis à une date ultérieure. Enfin, une situation semblable prévaut pour les travaux qui étaient prévus en logistique du transport.

Bien que la rencontre #188 ait dû porter sur la formation d'un comité en vue du renouvellement du mandat du Directeur général, la commission des études a préféré tenir des débats en présence de l'ensemble des membres présents, et est parvenue à une position consensuelle favorable au renouvellement dudit mandat. Cette recommandation a par la suite été acheminée au conseil d'administration par Philippe Nasr.

En plus de la pratique de présenter à chaque séance une « Réussite CLG », pratique en vigueur depuis l'arrivée de M. Philippe Nasr à la présidence de la commission des études, la commission des études a entrepris, à la demande des enseignant.es, des démarches dès la rencontre #189 afin de résérer à l'horaire de ses rencontres un espace de discussion portant sur des sujets d'ordre pédagogique, le tout à partir de documentation fournie au préalable. Il semble probable que les premiers échanges formels puissent se tenir dès l'année 2018-2019.

Les travaux sur la PIGEP ont mené à une vaste consultation dans l'ensemble du Collège. Les travaux se poursuivent et devraient se compléter durant l'année 2018-2019.

La mise à jour du règlement de la commission des études semble destinée à être officialisée seulement pendant l'année 2018-2019, ce qui ferait en sorte que le nouveau règlement ne prendrait effet que durant l'année 2019-2020. Le nouveau règlement devra, en plus de respecter le RREC, être conforme à notre convention collective dont, plus spécifique, l'arrangement local en lien avec la commission pédagogique.

Les travaux sur les questions pédagogiques spécifiques ont révélé certains ajustements qui devront être faits à certaines pratiques qui ont cours aux Collège et à certains plans de cours pour fins de conformité avec le règlement sur le régime des études collégiales (RREC). La direction adjointe des

études reliée au cheminement scolaire devrait, de plus, expliciter la procédure actuelle en lien avec la gestion des élèves perturbateurs. Une meilleure communication entre les membres du SAIDE et les enseignant.es est souhaitable lorsqu'il s'agit d'une mesure d'aide plus intrusive (ex. enregistrement des cours). Le collège souligne aussi qu'un.e enseignant.e peut refuser une mesure particulière, mais, le cas échéant, doit contribuer à trouver une mesure alternative.

Le comité de réussite s'est rencontré à plusieurs reprises cette année. Les travaux actuels visent à définir le mandat et le mode de fonctionnement d'un éventuel comité institutionnelle de la réussite qui ne dépendrait plus de la CÉ. Le comité a produit un document de travail à partir duquel il pourra amorcer ses travaux au cours de la prochaine année.

Les travaux du comité sur les prix d'excellence en pédagogie ont mené à une cérémonie de remise de prix le 24 mai.

Les travaux liés à la gestion de l'offre de cours complémentaire ont mené à la création d'un guide balisant cette offre par des règles visant une plus grande transparence, guide qui sera disponible sous peu.

De nombreux dossiers d'information ou de discussion ont aussi été amenés devant la commission des études. En particulier, pour une liste non-exhaustive :

- les célébrations du 50^e anniversaire de notre Collège
- les importantes transformations apportées à notre bibliothèque
- les journées pédagogiques et leur organisation
- les projets pédagogiques et l'aménagement de classes dites « actives »
les demandes formulées par certaines étudiantes et certains étudiants pour réaliser un enregistrement audio d'une prestation en classe
- le dossier Koha et les renvois vers des liens commerciaux d'Amazon
- la question des étudiantes perturbatrices et des étudiants perturbateurs

COMITÉ SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Par Marilyn Brault

Les membres du comité qualité de vie au travail ne se sont rencontrés qu'une fois au cours de l'année 2017-2018 afin de procéder à la nomination des candidats pour les prix de reconnaissance du personnel (« Civilité », « Qualité de vie au travail » et « Passion d'équipe »). Lors de cette rencontre, madame Coallier a exprimé le désir d'élargir le mandat du comité qualité de vie au travail afin de relancer ses travaux. En ce sens, l'idée serait de

valoriser davantage les réalisations des membres du personnel et de donner une plus grande visibilité aux bons coups qui se font déjà dans le collège.

COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ

Par Serges Péladeau

Le comité paritaire de la santé et sécurité du travail ne s'est réuni que 3 fois en 2017-2018 et seulement à la session d'hiver faute de disponibilité de la part des membres de la direction. Conséquemment, les travaux sur l'intégration des savoirs en prévention dans les différents programmes techniques n'ont pas avancé cette année.

Nous avons principalement adopté plusieurs documents : Directive concernant les procédures de travail en condition d'amiante, Procédure pour l'analyse et l'enquête d'accident et l'Engagement en santé et sécurité au travail (document destiné aux nouveaux employés du collège).

Un sous-comité sur les équipements de protection personnelle (EPI) avait comme mandat de préparer des documents qui permettront à tous les employés ainsi qu'aux différents programmes techniques d'identifier les chaussures et les lunettes les mieux appropriées pour les travaux réalisés dans le cadre de leur travail ou de leur enseignement, ce qui inclut aussi ceux que nous devrons suggérer à nos étudiant.es d'avoir en leur possession pour leurs cours pratiques. Le document n'a pas encore été approuvé à ce jour.

Le service des communications nous a présenté l'image qui servira aux communiqués et aux documents officiels du comité paritaire de la SST et nous avons sélectionné les lauréats du prix SST qui sera remis à la cérémonie de reconnaissance.

Ce n'est que tardivement qu'on nous a informés sur le plan de déploiement des ventilateurs dans le dossier des conditions thermiques. Essentiellement, le collège complétera l'installation des ventilateurs dans les classes du 4^e étage et probablement quelques classes du 3^e étage de l'aile Ducharme. L'objectif étant d'installer des ventilateurs dans toute l'aile Ducharme avant d'en installer dans les autres ailes. Cependant, d'autres types d'équipements seront à l'étude pour l'aile Frenette et les classes informatiques, car les ventilateurs ne peuvent y être installés pour diverses raisons.

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

Par Denis Paquin

Le comité de perfectionnement est un comité paritaire. En 2017-2018 ont siégé sur ce comité, à titre de représentant.e.s enseignant.e.s : Julie Chaussé-Maccabée, Denis Paquin et Sylvie Plante. La partie patronale fut représentée par : Katia Tanguay pour les ressources humaines, de même qu'Yves McNicoll (remplacé par Lucia Lepage après son départ) et Éric St-Jean, adjoints à la direction des études.

Traditionnellement, l'essentiel des travaux du comité de perfectionnement tient à :

- examiner les demandes de soutien soumises au comité de perfectionnement par les enseignant.e.s, sur une base individuelle ou collective. Ceci consiste surtout en l'examen de chaque demande, des documents l'accompagnant, et de la détermination de la catégorie dans laquelle, le cas échéant, cette demande doit être classée; et
- réfléchir à des orientations à plus grande échelle pour favoriser les occasions de perfectionnement pour les enseignant.e.s. Cette partie du mandat a pris plusieurs formes au fil des ans.

D'autres tâches, de nature pédagogique surtout, s'ajoutent à ces catégories. Par le passé, ces efforts allaient surtout dans le sens d'informer la communauté enseignante des occasions de financement pour fins de perfectionnement, de même que des dates à respecter et des documents à fournir.

Les sommes disponibles pour le perfectionnement en 2017-2018 étaient de 95 196\$ (soit l'allocation annuelle de 68 250\$ ou 195 \$ par enseignant à temps complet ou équivalent, plus les sommes reportées des années antérieures - 13 751\$). Au cours de l'année, le comité s'est réuni à 10 reprises.

Le comité a reçu un peu plus de 150 demandes de perfectionnement dont la plupart ont été autorisées. Au cours de l'année, le comité a aussi cherché à améliorer les modalités de perfectionnement afin d'en diminuer le caractère contraignant. Plusieurs changements seront applicables en 2018-2019:

- Le comité va se rencontrer chaque mois afin de traiter les demandes de remboursement de façon à limiter la contrainte liée aux dates butoirs pour soumettre des demandes de soutien en perfectionnement;
- Le remboursement de base est haussé à 600\$;
- Dans le cas d'une formation, le matériel pédagogique obligatoire, inscrit au plan de cours, sera dorénavant remboursé;
- Dans le cas d'un colloque:
 - Le calcul de la distance sera effectué en tenant compte du domicile du membre et non plus en fonction du collège;
 - Les frais de transport sont remboursables si le colloque a lieu à plus de 250 km (et non plus 500) aller-retour à partir du domicile du membre;

- Les frais d'hébergement sont remboursables si le colloque a lieu à plus de 150 km (au lieu de 200) aller-retour du domicile. Le montant maximum remboursable par nuitée est de 125\$.

Le comité entend bonifier progressivement les modalités au cours des prochaines années de façon à éviter l'impasse budgétaire vécue il y a deux ans.

COMITÉ SOCIAL DU COLLÈGE

Par Mélanie Dupuis

Les activités habituelles ont eu lieu au cours de l'année. Certaines furent en collaboration avec le comité du cinquantième. Un questionnement concernant les activités ainsi que le party de Noël ont conduit le comité à effectuer un sondage au sein des membres du personnel afin de voir les orientations à prendre pour l'an prochain. Certaines propositions étaient amenées dans le sondage dans un but d'innover sur les futures activités tout en conservant ce qui est apprécié au sein de l'établissement. À la lumière des résultats, le party de Noël en 2018 aura lieu probablement de soir. Si tel est le cas, le tout sera réévalué après la tenue de cet événement. Concernant les autres activités qui ont lieu au cours de l'année, les discussions se poursuivront à l'automne 2018. Un dîner de la rentrée est planifié afin de bien démarrer l'année 2018-19.

COMITÉ DE TOPOONYMIE ET DE RECONNAISSANCE

Par Denis Paquin

Aucune rencontre n'a eu lieu pour l'année 2017-2018. Une réflexion a néanmoins été amorcée afin de trouver un nom inspirant à la « Salle stratégique ». Le nom de Salle Guy Rocher a été évoqué. Il faut toutefois noter que la politique de toponymie actuelle ne permet pas d'attribuer le nom d'une personne vivante à un espace du collège. Longue vie à Guy Rocher! Le comité est donc à la recherche d'un autre nom inspirant! (Et pourquoi pas le nom d'une femme inspirante?)

COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT

Par Philippe Bélanger-Roy

Certification Cégep Vert

Afin de conserver la certification Cégep Vert au niveau excellence, obtenue lors de l'année scolaire 2013-2014, le collège se doit de respecter année après année certaines obligations imposées par Environnement Jeunesse, un organisme d'éducation relative à l'environnement. Tout d'abord, il est nécessaire de réaliser un certain nombre d'activités de sensibilisation et de formation au sein de l'institution. Il faut ensuite maintenir les principes d'amélioration continue implantés lors des années précédentes et finalement, il nous faut en implanter un nouveau parmi la liste proposée par Environnement Jeunesse (<https://www.enjeu.qc.ca/Certifications.html>).

Cette année, le CACE a déployé de nombreux efforts afin d'incorporer des pratiques plus vertes au sein de notre institution. Un comité vert de production théâtre écoresponsable a été formé et sera implanté progressivement à l'intérieur du cursus académique. Ce comité souhaite prendre en considération le cycle de vie des matériaux employés et diminuer la quantité de rebuts générés par la mise en place des décors.

En mai 2017, deux étudiantes (Sandrine Racette et Marjorie Robinson) sont venues nous présenter un projet qu'elles ont développé dans le cadre de leur cours de philosophie; à savoir l'implantation de ruches urbaines sur le toit du collège. La compagnie Alvéole fut approchée et vint nous présenter en décembre dernier une proposition. Aujourd'hui en développement et appuyé par de nombreux départements, le projet d'implantation des ruches urbaines sera bientôt présenté auprès du comité de direction et auprès de l'assemblée syndicale (session A-2018).

Finalement, tout comme l'année passée, le collège s'inscrit au titre de participant pour le concours intercollégial de récupération de piles. Tous les collèges membres d'Environnement Jeunesse pouvaient ainsi collecter des piles usagées afin de s'en débarrasser de façon écoresponsable. Le collège Lionel-Groulx a ainsi récupéré 443 kg de piles pour se classer au 14^e rang.

Quant aux principes d'amélioration continue, ils furent tous maintenus cette année encore. En 2014, le Cégep Lionel-Groulx souscrivait à la certification LEED (Conseil du Bâtiment Durable du Canada) niveau argent pour l'aile Nature. Cette certification atteste des efforts réalisés lors de sa construction visant entre autres à assurer une meilleure économie d'énergie, une diminution de la consommation d'eau et un recyclage des matériaux de construction utilisés. Cette année, le CACE, dans l'optique de conserver la certification niveau Excellence du collège, a fait valoir cette certification LEED auprès d'Environnement Jeunesse au titre d'adhésion à une certification supplémentaire.

L'année 2018-2019 s'inscrira dans la mise en place de nouveaux projets porteurs d'une vision environnementale pour le collège, projets qui contribueront à faire de notre institution un milieu plus vert.

Ajout proposé lors de l'AGA : « le comité espère une résolution de l'Assemblée générale recommandant que le CACE soit présent aux divers comités du Collège (par exemple, celui des usagers de la cafétéria) ».

COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉVALUATION ADMINISTRATIVE

Par Robin Dick

Les enseignant.e.s étaient représenté.e.s cette année par Julie Cauchy, Robin Dick et Guy Ferland. Pour la troisième année consécutive, il n'y a pas eu de rencontre du comité de suivi de l'évaluation administrative. Les membres du comité exécutif responsables de ce dossier ont poursuivi le travail d'information et d'accompagnement auprès des enseignant.e.s en processus d'évaluation administrative.

COMITÉ DES UTILISATEURS DE LA CAFÉTERIA

Par Murielle Chapuis

La dernière réunion du Comité des usagers de la cafétéria (rebaptisé le CUC par la Direction) datait du 24 octobre 2016, soit juste avant le déclenchement de la grève des employé.e.s de la cafétéria.

Entretemps, la Coopsco a quitté les lieux, et c'est le concessionnaire alimentaire Projet Sol qui est maintenant responsable de la cafétéria, mais aussi du café des Allumés (un contrat les lie, mais selon les termes de Projet Sol), et des machines distributrices (Projet Sol est là aussi le décideur concernant l'attribution du contrat).

Monsieur Dominik Sauvé est le nouveau responsable (Directeur adjoint des infrastructures matérielles) du CUC au collège, il a convoqué une réunion le 16 février 2018. Durant cette réunion, à laquelle Louis-Simon Larrivée – Directeur général de Projet Sol – et Marc-Olivier Millette – Chef exécutif au collège Lionel-Groulx – étaient présents, Projet Sol nous a présenté son entreprise et ses visées générales, qui impliquaient entre autres l'amélioration de son offre alimentaire au cégep. Pour ce faire, Projet Sol considérait élaborer un sondage, soumis ensuite au CUC pour consultation, puis le diffuser à l'ensemble du cégep avec l'aide du Service des communications. Le projet du sondage s'est concrétisé selon les objectifs premiers.

Monsieur Sauvé nous a donc reconvoqués le 8 mai 2018, tel qu'il était prévu, pour que Projet Sol nous soumette les résultats du sondage, son analyse, et ses nouveaux objectifs. 272 personnes y avaient répondu, dont 152 étudiant.e.s, 50 membres du personnel de soutien, 43 profs, etc. Après une présentation et une analyse détaillées, Monsieur Larrivée nous a exposé que, même si la population considérait que les prix étaient élevés, ce n'était en réalité pas le cas. Par contre, Projet Sol comptait s'attaquer à trois objectifs généraux : augmenter la variété des plats (dont les plats végétariens et le prêt-à-manger en format collation), améliorer la qualité des aliments (par exemple en enlevant les pains dits « vides »), augmenter légèrement les heures d'ouverture de la cafétéria pour le déjeuner et le dîner (mais le Sol gourmet – avec le prêt à manger - resterait le comptoir ouvert le plus longtemps dans la journée).

Nous avions déjà convenu à la réunion de février qu'un deuxième sondage, plus élaboré, serait réalisé et diffusé, mais auparavant soumis au CUC, afin d'obtenir une lecture plus fine des désirs des usagers de la cafétéria, et d'assurer la longévité de Projet Sol. C'est encore Projet Sol qui réalisera ce sondage à diffuser à l'automne 2018. Le moment de la prochaine réunion n'est pas encore connu.

À noter

Le CUC a convenu que toute communication officielle provenant de ce comité devait être entérinée par ce même comité à l'aide d'une proposition formelle. Cette procédure a déjà été confirmée par une proposition adoptée à l'unanimité lors de la réunion du 24 octobre 2016.

Projet Sol aurait réembauché la totalité des ancien.n.e.s employé.e.s de la cafétéria qui en ont fait la demande, excepté une employée. Le SEECLG, le syndicat des employés de soutien ainsi que l'Association étudiante ont cosigné une lettre recommandant l'embauche de cette employée. Celle-ci a été rencontrée par la suite par Projet Sol, et n'a pas été embauchée.

Ajout lors de l'AGA: « Dorénavant, le comité des usagers de la cafétéria ne pourra agir qu'à titre consultatif concernant les prix. »

COMITÉ DE VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Par Sylvie Plante

Profs dégagés : Simon Roy et Sylvie Plante

Le comité institutionnel de Valorisation du français regroupe des représentants de la Direction ainsi que du personnel de soutien, du personnel professionnel, du personnel enseignant et deux étudiants.

Ce bilan ne retient que les points institutionnels les plus saillants de nos travaux et ne représente pas la totalité des actions que nous avons posées.

* * *

Le comité s'est rencontré quatre fois cette année. Les faits saillants de ses travaux ont été la préparation d'une semaine de la valorisation du français, ponctuée d'une foule d'activités en lien avec la langue (Dictée #50clg, etc.) De plus, lors des rencontres du comité, chaque service (socioculturel, DACC, Direction des études, etc.) a déterminé les cibles du plan d'action 2016-2019 qui lui revenaient.

Les professeurs du département de Français dégagés pour y travailler ont produit, entre autres, un document intitulé Copies étudiantes corrigées selon six approches, dont ils ont fait une capture vidéo déposée sur le site www.vlf.clg.qc.ca.

Ils ont collaboré avec la DRH pour constituer, entre autres, un guide en ligne qui s'adresse au nouveau personnel embauché par le Collège, toutes catégories d'emploi confondues, et pour discuter de la nouvelle orthographe et des défis qu'elle pose pour les Communications.

Enfin, la partie de la page bonifiée du site de la VLF, consacrée à l'évaluation de la langue, a été présentée à l'Assemblée des coordonnateurs et des coordonnatrices des départements et des programmes (ACCDP).

Cette année, les enseignants étaient représentés par 6 personnes : Robin Dick, Daniel Desroches, Sylvie Plante, Simon Roy, Hassène Siby et Geneviève Plourde. Le comité compte au total une dizaine de personnes.

COMITÉ POUR LE 50^E ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE LIONEL-GROULX

Par Ghislain Fillion et Marilyn Brault

Notre collège a souligné cette année son cinquantième anniversaire. Une vaste programmation d'activités a été proposée tout au long de l'année mettant en valeur l'institution, le travail des employés, la spécificité de nos programmes et les réalisations de nos étudiants. Les membres du comité consultatif local se sont rencontrés à plusieurs reprises cette année afin de faire le suivi de la programmation, d'organiser les activités ou de participer aux divers évènements. Le bilan des festivités est plus que positif et les membres du comité tiennent à remercier toute la communauté pour sa participation, sa collaboration et son enthousiasme entourant les fêtes du cinquantième.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX DES ENSEIGNANT.E.S (GTABE)

Par Robin Dick

Le groupe de travail sur l'aménagement des bureaux des enseignant.e.s, qui était formé cette année de Lucia Lepage, Dominique Sauvé, Doris Léonard, Robin Dick et Luc Pouliot, s'est réuni à trois reprises pendant l'année, deux fois au tout début de la session d'automne et une fois à la fin du mois de mai. Le gros du travail de cette année consistait à trouver des places pour les nouvelles enseignantes en Technique de soins infirmiers. Dans la première vague, douze places ont été trouvées au 4^e étage de l'aile Sauvé, essentiellement en demandant aux enseignantEs en Technique d'administration d'occuper les bureaux à deux. En prévision de l'arrivée de huit enseignantes de plus à l'automne 2018, le GTABE a exploré quelques possibilités dont la plus probable est que les enseignants de langues partagent leurs bureaux et leur salle départementale avec nos nouveaux collègues. En fait, on s'attendait à avoir plus de mouvement cette année mais, comme on est encore en attente du nouveau devis ministériel, le plus gros du travail reste à venir.

COMITÉ VISIONNAIRE

par *Robin Dick*

Ce comité a été formé à l'initiative de notre directeur général, afin qu'on se dote d'une vision à long terme quant au développement du collège. Les membres du comité se sont réunis à deux reprises cette année (le 27 avril et le 1er juin). Parmi les membres, on retrouvait Michel Louis Beauchamp (directeur général), Philippe Nasr (directeur des études), Josiane Sauvé (bibliothécaire), Dominic Sauvé (directeur des ressources matérielles), Jean-François Talbot (directeur des infrastructures informationnelles et matérielles), deux étudiants du collège, un enseignant (moi-même), en plus du fondateur-directeur de la firme d'architectes Atelier Pierre Thibault et deux de ses assistants.

Ce fut très agréable, lors de la première rencontre, de se promener au collège et de voir les lieux avec les yeux d'un architecte qui remarque les beautés et les défauts de nos bâtiments joints plus ou moins sans souci d'harmonie, et qui sait déceler les richesses cachées et les possibilités inexploitées de ces bâtiments et de ce terrain. Ensemble nous avons réfléchi à ce qu'on souhaitait pour l'avenir du collège.

La deuxième rencontre fut consacrée d'abord à présenter des images de projets architecturaux qui nous faisaient rêver : amphithéâtres extérieurs, grandes fenêtres donnant sur la nature, espaces chaleureux, plans d'eau, atriums, bibliothèques blanches avec profusion de bois naturel, etc. Dans un deuxième temps, les architectes nous ont dévoilé une maquette du collège tel qu'il existe actuellement. Et là, devant nos yeux, à l'aide de petits bouts de cartons colorés, notre campus s'est transformé en collège extraordinaire : plus de verdure, des stationnements mis en périphérie, des cours intérieures. Wow! Si les transformations pouvaient se faire si facilement! De quoi faire rêver! On se sentait privilégié d'avoir pu participer à l'exercice.

À l'automne, les architectes reviendront avec des projets plus concrets et la consultation sera élargie. Et avec un peu de chance, peu après les élections, on aura enfin un devis (augmentation de 4 800 étudiantEs à 5 700 étudiantEs) qui nous permettra d'envisager la concrétisation, du moins en partie, de ces beaux projets.

Comités syndicaux

COMITÉ DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Par Chantal Pilon

Le comité des Statuts et règlements était composé, à la session d'automne, d'Étienne Gendron, Michel Milot et Patrick Lebonnois.

Cette année encore, peu a été accompli en raison du départ de deux membres de l'exécutif qui siégeaient à ce comité. Au moment de rédiger ce rapport, Étienne Gendron et Chantal Pilon sont impliqués dans le dossier.

Les recommandations du comité de l'année dernière étaient à l'effet de :

- d'ajouter, à l'article 3.4, le CACE (comité d'action et de concertation en environnement) et le comité de valorisation de la langue française puisqu'une libération à l'horaire est nécessaire pour y siéger;
- de modifier la 1^{re} puce de l'article 4.1 afin d'y lire « deux » et non « trois »;
- de modifier la 2^e puce de l'article 4.1 afin d'y lire « les membres » et non « ses membres ».

La réflexion se poursuit sur les sujets suivants :

- la désignation et la description des postes des membres de l'exécutif;
- la manière de susciter une plus grande participation à la vie syndicale;
- la procédure d'appel d'offres pour des projets de plus de 5 000 \$;
- le nombre de délégués par département;
- la nomination d'office d'un membre de l'exécutif au sein du conseil d'administration (CA);
- l'élection des membres de l'exécutif concernant :
 - la pertinence de tenir un vote secret même s'il n'y a qu'une seule candidature,
 - le mode de mise en candidature et le mode de scrutin, poste par poste, ou en équipe;
- la pertinence d'exiger un avis de 10 jours et un vote des 2/3 pour la modification des statuts.

COMITÉ DES ASSURANCES COLLECTIVES

Par Denis Paquin

Le comité assurance est un comité syndical dont le principal mandat est de veiller à l'application du contrat d'assurance collective. Plus précisément, en tenant compte de l'obligation légale de souscrire à une police d'assurance collective lorsqu'un employeur offre ce service, le comité assurance vise à :

- s'assurer que les membres obtiennent toute l'information pertinente à leur souscription;
- s'assurer que les membres obtiennent la bonne couverture;
- veiller à l'application des dispositions du contrat d'assurance collective;
- le cas échéant, accompagner les membres dans leurs réclamations;
- représenter les membres au Regroupement des syndicats adhérents (RSA);
- veiller à la diffusion des infolettres assurances;
- faire cheminer les plaintes et les cas plus problématiques, généralement ceux dont est saisi le CFARR (Comité fédéral des assurances et du régime de retraite).

Cette année, les membres du comité assurance étaient : Frédéric Morier et Denis Paquin. Au cours de l'année 17-18, les tâches courantes liées à l'application du contrat d'assurance ont été assurées par Denis Paquin.

L'année a débuté avec la réunion annuelle du Regroupement des syndicats adhérents (RSA) en août 2017. Cette rencontre permet aux syndicats adhérents de discuter des modifications qui pourraient être apportées, au moment du renouvellement annuel, au contrat d'assurance collective. Le RSA a retenu et soumis aux différents syndicats les changements ci-dessous :

- Remboursement de 1000 \$ pour chaque prothèse auditive ou remboursement jusqu'à concurrence de 2000 \$ par période de 36 mois;
- Remboursement des certificats médicaux au pourcentage du module pour un remboursement de 40 \$ par certificat jusqu'à concurrence de 500 \$ par année;
- Les traitements d'homéopathie ne seront plus remboursés, autant les consultations d'un homéopathe que les médicaments homéopathiques

Ces changements ont été validés localement lors de l'Ag du 27 septembre 2017 ainsi que par la majorité des autres syndicats adhérents à la police d'assurance. Ils sont ainsi entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Au cours de l'année, le comité assurance a aussi organisé une consultation, à l'aide d'un questionnaire, afin d'identifier les besoins en assurance collective des membres. L'analyse des résultats a permis de

dégager plusieurs propositions de modifications qui ont été soumises à l'Ag du 22 mai 2018. Ces propositions seront discutées lors de la prochaine réunion du RSA en août 2019.

COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Par Chantal Pilon

Claire Dumouchel, Étienne Gendron, et Chantal Pilon faisaient partie du comité cette année.

Au cours des discussions, il est rapidement apparu opportun de modifier le nom du comité pour « Comité de promotion des droits et de la diversité ». Cette proposition sera d'ailleurs soumise à l'Assemblée générale lors de la prochaine élection.

L'article d'Étienne Gendron paru dans l'édition 5.08 du DVV, le 19 mars 2018, traduit bien l'esprit dans lequel les membres du comité comptent assumer leur mandat en faisant front commun avec l'ensemble des acteurs de notre établissement.

Évidemment, il faut poursuivre le travail visant à faire accepter les diverses orientations sexuelles et la complexité de l'identité sexuelle. D'ailleurs, pour toutes sortes de raisons qui ne sont pas nécessairement liées à ces enjeux, l'idée de désigner certaines toilettes du collège comme étant « mixtes » fait son chemin.

Par ailleurs, la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* dresse la table pour modifier les pratiques d'embauche et d'intégration du nouveau personnel et il faudra sans doute améliorer nos façons de faire avec ouverture et créativité, car l'heure est au bilan à ce propos dans le réseau.

COMITÉ ACTION INTERNATIONALE

Par Robin Dick et Judith Trudeau

Ce comité ne s'est pas réuni cette année.

Cependant, un article est dans les cartons pour juin 2018 « L'année politique en 4 temps » où certaines réflexions seront apportées. Force est de constater que nous subissons les conséquences de l'abolition d'un poste dans ce domaine au sein de la CSN. Il est à espérer que le nouveau comité élu à la FNEEQ (congrès, mai 2018) saura insuffler de l'inspiration à ce comité. Nous savons pertinemment que ce ne sont pas les sujets qui manquent. Les élections des *Trump, Poutine et Orban* nous donnent tant de matière.

Malgré l'orientation bien locale de notre politique de dons, il sera à réfléchir si nous voulons encourager un organisme chapeauté par Jean Murdock : le CISO (Centre international de solidarité ouvrière). De cet organisme, nous avons partagé un court vidéo sur le travail informel au Burkina Faso et avons signé la pétition demandant à notre gouvernement canadien de ratifier la Convention 189 de l'OIT favorisant de meilleures conditions de travail pour les travailleuses domestiques.

Ajout lors de l'AGA: « peut-être réorienter les activités vers les expertises locales. Beaucoup de professeurEs font des activités pédagogiques à l'extérieur du pays. La vitalité de ce comité est peut-être tributaire de cette alliance avec les préoccupations locales des profs vers l'extérieur. »

COMITÉ DES DONS DE SOLIDARITÉ ET APPUIS AUX PROJETS ÉTUDIANTS

Par Robin Dick

Ce comité, formé par trois membres, Serges Péladeau, Louise Lessard et Robin Dick, s'est réuni à plus de 10 reprises cette année. Il est normalement responsable d'appliquer la politique afin de déterminer les montants auxquels les différents projets soumis ont droit. Il revoit aussi, si nécessaire, la liste des organismes auquel le SEECLG fait des dons.

Cette année, le comité a d'abord proposé d'ajouter l'octroi d'une bourse de 500 \$ pour souligner l'engagement social d'unE étudiantE méritantE. Le comité a également de complètement réviser la politique, surtout à la suite du désir de nos membres, exprimé en AG, d'élargir la mission sociale du syndicat. Une première démarche consistait à faire augmenter le montant consacré au poste budgétaire, ce que nous avons proposé ce printemps. À l'AG du mois d'avril, les membres ont accepté de passer de 1,9% à 2,6% des cotisations.

Il restait à établir des principes de base en cohérence avec le souhait de l'AG, d'abord en ventilant le pourcentage de 2,6 % (1,3 % aux dons, 1,3 % aux projets étudiants), ensuite en augmentant les montants de base octroyés aux projets étudiants et en simplifiant les critères de bonification qu'on trouvait difficile à définir et à appliquer. Quant aux dons, nous avons proposé de privilégier les organismes locaux qui correspondaient à notre mission sociale, de chercher activement à les identifier et de modifier notre liste habituelle, quitte à réduire nos contributions aux organismes internationaux.

La nouvelle politique a été adoptée à l'AG du 22 mai. Pour l'année prochaine, nous souhaitons tisser des liens avec les organismes à but social de la région et faire des contributions plus substantielles aux divers projets étudiants.

COMITÉ VIGILANCE

Par Isabelle Pontbriand

Cette année, parmi les dossiers qui ont retenu l'attention du comité vigilance (composé de Stéphane Chalifour, Isabelle Pontbriand et Judith Trudeau), pointons particulièrement celui des États généraux de l'enseignement supérieur, notamment de l'organisation de la rencontre locale du 21 février, à laquelle plus d'une vingtaine de professeurs du collège et presque autant d'élèves ont participé. En est ressortie une très belle moisson d'idées afin de nourrir les rencontres régionales et la rencontre nationale du mois de mai. En ce qui a trait aux deux rencontres régionales (en collaboration avec le Syndicat des professeur.e.s du Cégep de Saint-Jérôme), il aurait été intéressant que le comité vigilance puisse à la fois s'impliquer dans l'organisation et travailler de concert avec le comité de mobilisation afin de mieux faire connaître ces activités et de stimuler la participation à ces rencontres décisives ainsi qu'à la grande rencontre nationale pour l'élaboration du projet collectif à promouvoir notamment en vue des élections de l'automne 2018.

Par ailleurs, même si les autres dossiers abordés par le comité cette année étaient liés à des problématiques locales (partenariat entre le Collège, la Fondation du Collège Lionel-Groulx et la Caisse Desjardins Thérèse – De Blainville : salle « Espace Leadership Esther Gilbert »; intrusion d'Amazon dans l'outil de recherche de la bibliothèque; consultation de mi-parcours sur le plan stratégique du Collège + consultation sur le plan de développement des technologies de l'information), ils s'inscrivent dans une perspective nationale : ce sont des enjeux qui sont également vécus dans les autres collèges et qui soulèvent des préoccupations similaires.

À cet effet, nous croyons qu'il serait pertinent d'envisager un changement de nom pour le comité vigilance. Comme c'est le cas dans d'autres syndicats (à Montmorency notamment), le comité pourrait dorénavant s'appeler, à l'instar du comité national de la FNEEQ, le « comité école et société ». Cette proposition sera d'ailleurs soumise à l'Assemblée générale lors de la prochaine élection. Ce nouveau nom, à consonance plus constructive, permettrait de souligner l'importance de créer des liens entre les enjeux locaux et nationaux, perspective essentielle pour nourrir à la fois la vie syndicale locale et nationale. Une plus grande complémentarité entre ce nouveau comité école et société et le comité de mobilisation pourrait aussi être envisagée.

D'ailleurs, au congrès de la FNEEQ de ce printemps, le dossier de la vie syndicale occupe une part importante des débats et des objectifs de mobilisation. Ainsi, à Lionel-Groulx, le comité renommé « école et société » pourrait poursuivre son rôle de soutien à l'exécutif tout en nourrissant cette vie syndicale afin qu'elle demeure dynamique en tout temps (et non uniquement pendant les périodes de négociation de convention collective). Par exemple, il serait intéressant que le comité puisse travailler, par le biais de diverses activités à saveur réflexive (par exemple sur la collégialité), à la création de liens plus forts entre les diverses disciplines afin de favoriser une plus grande cohésion de la vie syndicale.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

Par Renée-Claude Lorimier, Catherine Raymond, Jonathan Bernard et Claudia Chartier

Avec la collaboration de l'adjointe à l'exécutif, Claudia Chartier, les membres du comité de surveillance des finances, soit Renée-Claude Lorimier, Catherine Raymond et Jonathan Bernard, se sont rencontrés trois fois cette année. L'objectif était de vérifier la rigueur de la comptabilité du Syndicat, l'archivage des pièces justificatives et le respect des décisions de l'Assemblée générale.

À la suite de son audit du 28 mai 2018, le comité n'a rien relevé qui porte à croire que les dépenses engagées par le comité exécutif pour 2017-2018 ne sont pas conformes aux Statuts et règlements ainsi qu'aux décisions de l'Assemblée générale. Toutefois, quelques remarques s'imposent :

- Le comité a constaté un dépassement important au poste budgétaire « comité et vie syndicale » qui s'explique par trois résolutions adoptées par l'Assemblée générale : deux avec l'achat de tasses à café (1 005,57 \$) et la réalisation d'une vidéo afin de souligner le 50e anniversaire du SEECLG (1 207,24 \$) et une pour l'activité des États généraux en enseignement supérieur qui a eu lieu au Collège (625,63 \$).
- Le comité a constaté un dépassement d'environ 3 500 \$ dans le poste budgétaire « libération syndicale » qui s'explique par le départ du président du syndicat Patrick Lebonnois et l'augmentation de la libération syndicale de la secrétaire générale Chantal Pilon.
- Le comité suggère d'utiliser le formulaire de réclamation des frais de représentation pour indiquer le remboursement des frais d'utilisation du cellulaire personnel pour les membres de l'exécutif.

Le rapport final quant à la vérification des états financiers pour l'année 2017-2018 se fera lors d'une assemblée générale à l'automne.

COMITÉ DE MOBILISATION

Par Denis Paquin et Judith Trudeau

Le comité de mobilisation était composé cette année de Robin Dick, Bruno Marcotte, Judith Trudeau et Denis Paquin. Julie Cauchy, Murielle Chapuis et Guy Ferland ont également contribué aux travaux du comité.

Le comité s'est saisi d'une proposition effectuée lors de l'Ag du 27 avril portant sur la valorisation et la reconnaissance du travail des enseignant.es à l'aide de tracts, d'affiches, de vidéos, de manifs, de messages publics... Il s'agit de rappeler notre rôle central pour la réussite des étudiant.es.

Le comité a mis en oeuvre une première action lors de la CÉ du 31 mai 2018. Le tradition « Réussite Lionel » a porté sur le travail des enseignant.es. Plus précisément, la vidéo réalisée dans le cadre du 50e anniversaire du SEECLG a été présentée, suivie d'une courte présentation en lien avec la valorisation de notre profession. Le comité a aussi recueilli des données afin de documenter les enjeux locaux en lien avec la reconnaissance de notre travail. Le comité entend poursuivre ces actions au cours de la prochaine année scolaire.

États généraux de l'enseignement supérieur

Disons que cet événement nous a occupés tout au long de l'année. Si à la sortie des premiers États généraux, l'idée nous était venue de constituer un lexique pour nous réapproprier les concepts de l'éducation; il fallait d'abord brosser un tableau de ces mots galvaudés. Cette tâche fut faite à travers l'outil de la pieuvre de l'économie du savoir (Isabelle Pontbriand, école et société). Ainsi, il est possible de décortiquer la mouvance managériale à travers le nouveau vocabulaire attribué à l'éducation. Les termes de réussite, performance, devoir de loyauté, compétitivité, planification stratégique (...) sont devenus le lot de notre quotidien et il faut être alerte pour ne pas tomber dans ce piège tentaculaire.

Pour en décortiquer les tenants et aboutissants se sont déroulées les activités suivantes:

- Présentation de la pieuvre de l'économie du savoir par Isabelle Pontbriand le **21 février**.
- Re-présentation de la pieuvre version Ricardo Penafiel (école et société) le **22 mars** et regroupement en ateliers pour définir des propositions pour contrer les problèmes liés à la marchandisation du savoir. Cette activité fut réalisée en collaboration avec le syndicat des professeurEs de St-Jérôme. À noter la contribution financière du Conseil central des Laurentides.
- Débat autour des propositions créées à Lionel-Groulx se poursuivant au Cégep de St-Jérôme, le **29 mars 2018**. Les propositions portaient, entre autres, sur la composition du conseil d'administration, sur le caractère décisionnel ou consultatif de la commission des études, sur la volonté de consolider le caractère national des programmes d'études pré-universitaires, sur la dénonciation de l'approche par compétences dans certains programmes en réaffirmant la liberté académique des professeurEs, sur une réflexion large concernant l'évaluation et la cote R comme traduction de la société de performance. (...)

- Il est à noter que deux classes de Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines ont participé aux différentes activités des ÉGES.
- Ces propositions ont été acheminées lors des États généraux au niveau national.
- Les **3-4-5 mai 2018** ont eu lieu, à Montréal, ces États généraux.
- 3 mai, conférence donnée par Philippe Hurteau (IRIS) sur les comparaisons de différentes sphères de la société québécoise (santé, éducation, CPE) aux prises avec le régime néolibéral. À noter, lors de cette conférence, les présences de Michel Louis Beauchamp, directeur général du collège et de Philippe Nasr, directeur des études du collège.
- 4 mai, journée d'ateliers et plénière.
- 5 mai, Déclaration commune faisant état des travaux de ces deux années des ÉGES, notamment en présence de la ministre Hélène David.

Si nous avons bien nommé les maux de l'éducation à travers la perversion de ses mots, le travail n'est pas achevé loin de là. Pour paraphraser Isabelle Pontbriand, peut-être « faut-il faire éclater l'aquarium où séjourne cette pieuvre » pour aspirer à un système d'éducation qui nous fait réellement rêver en dehors de toute cette marchandisation.

Les membres du comité remercient chaleureusement les membres du SEECLG qui, d'une manière ou d'une autre, ont trouvé le temps et l'énergie de s'impliquer et de participer aux différentes activités de mobilisation proposées au cours de l'année 2017-2018.

COMITÉ DE LA RELÈVE ENSEIGNANTE

Par Bruno Marcotte

Membres : Judith Trudeau, Bruno Marcotte, Fabien Torres.

Activités organisées :

1) Accueil des nouveaux profs à l'automne 2017 :

Réunion des membres le 20 septembre 2017 (Fabien, Judith et Bruno)

Activité le 12 octobre

Thème : 5 à 7 de la précarité

Belle activité au Salon du personnel. Succès. Environ 5 nouveaux profs présents ; 6 anciens (de mémoire). Thème de la précarité spécifiquement abordé.

2) Accueil des nouveaux profs à l'hiver 2018 :

Réunion le 26 avril 2018. (Robin et Bruno).

Activité : prévue le 29 mai 2018, salle stratégique.

Thème : Bilan de fin de session.

Nous organisons l'activité APRÈS la semaine 15, pour que la tempête soit passée et que les nouveaux puissent faire un retour sur leur session.

COMITÉ SOCIAL DU SYNDICAT

Par Claudia Chartier

Cette année, les activités sociales ont été organisées en collaboration avec divers départements, l'exécutif et l'adjointe du SEECLG. En tout, 7 activités ont eu lieu et se détaillent ainsi :

1. Dîner de fin d'année scolaire (5 juin 2017) - Lieu : Carrefour étudiant, 150 inscriptions - organisé par l'exécutif.
2. 5 à 9 de la rentrée Oktoberfest (21 septembre 2017) - Lieu : Kafé étudiant, 70 inscriptions - organisé par le département des Sciences humaines.
3. 5 à 9 spécial 50 ans du SEECLG (16 novembre 2017) - Lieu : Salon du personnel, 45 inscriptions - organisé par l'exécutif.

4. Dîner de Noël (20 décembre 2017- après l'assemblée générale) - Lieu : Kafé étudiant, 73 inscriptions - organisé par l'exécutif.

5. Hommage aux retraité.e.s et dîner de la rentrée 2018 (16 janvier 2018) - Lieu : Kafé étudiant et Carrefour étudiant, 137 inscriptions - organisé par l'exécutif.

Note : Du vin mousseux est fourni lors de ce dîner afin de souligner le début de l'année et les hommages aux retraité.e.s. Un cadeau d'une valeur de 100\$ est remis à chaque nouveau retraité.

6. 5 à Huîtres (15 février 2018) - Lieu : D-023, 51 inscriptions - organisé par le département d'Arts visuels.

Note : l'activité a permis de donner de la visibilité aux oeuvres des étudiants.

7. 6 à 9 de la Fourche à la Fourchette (19 avril 2018) - Lieu : Serres de Sainte-Scholastique, 39 inscriptions - organisé par le département d'Agriculture et horticulture.

Note : en plus d'avoir eu la chance de visiter les serres du Collège, quatre prix de présence ont été tirés et chaque participant est reparti avec un plan de tournesol.

Les professeur.e.s retraité.e.s ont été invité.e.s à se joindre lors de deux de ces dîners. Le dîner de janvier est précédé d'un hommage aux professeur.e.s retraité.e.s de l'année précédente. La coordination du département du ou de la professeur.e. retraité.e concerné.e est préalablement contactée afin de se charger de cet hommage.



Bonnes vacances!